

LES LAVE-AUTOS AUTOMATIQUES

Prévenir les risques lors de l'entretien

Pour vous assurer de faire l'entretien du lave-auto en toute sécurité, vérifiez les points suivants et implantez des mesures correctives pour tous les points auxquels vous avez répondu non.

		oui	non
<b>1. Éliminer les risques</b>			
<p><i>L'énergie emmagasinée dans les conduits, les cylindres, les condensateurs électriques ou les ressorts peut causer des blessures.</i></p>	• Toute énergie résiduelle est éliminée avant toute intervention sur l'équipement : (RSST)		
	– on descend ou on appuie adéquatement les pièces mobiles ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– on détend tous les ressorts ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– on enlève la pression des systèmes hydrauliques et pneumatiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– on interrompt toute source d'alimentation électrique ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– on dissipe toute énergie électrique accumulée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2. Contrôler les risques</b>			
<p><i>Les mécanismes d'arrêt d'urgence doivent assurer la mise en protection immédiate en cas de danger.</i></p> <p><i>Le démarrage imprévu du lave-auto risque de mettre en danger les intervenants.</i></p> <p><i>Le coincement entre les pièces mobiles est une cause importante de blessures.</i></p>	• <b>Les boutons d'arrêt d'urgence, les dispositifs d'alarme portatifs et les télécommandes sont fonctionnels et vérifiés au début de chaque quart de travail.</b> (RSST)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• <b>Avant toute intervention, on verrouille et on cadenasse les commandes du système en position « arrêt général ».</b> (RSST)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• <b>Le panneau électrique est maintenu dégagé et accessible en tout temps.</b> (CÉQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• <b>Les espaces restreints à risque de coincement ou d'écrasement sont identifiés de façon visible.</b> (RSST)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3. Se protéger</b>			
<p><i>Pour certains types de travaux, des équipements sont requis pour maintenir un degré de sécurité suffisant.</i></p> <p><i>Les conditions présentes dans les lave-autos nécessitent une protection personnelle accrue.</i></p>	• Pour le travail en hauteur, on utilise des escabeaux en bois non peint ou en fibre de verre ; ceux-ci sont munis de matière antidérapante au niveau des marches et des points d'appui au sol.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Des gants assurant une bonne prise, des lunettes ou une visière et des chaussures de sécurité adaptées (étanches et antidérapantes) sont portés lors de l'entretien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4. Savoir faire</b>			
<p><i>Certaines tâches nécessitent des compétences particulières et des comportements de prudence particuliers.</i></p>	• <b>Seule une personne qualifiée intervient sur le panneau électrique.</b> (CÉQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Le lave-auto est remis en marche par la personne qui l'a arrêté.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Lors de travail isolé (à l'abri des regards), on prévient une autre personne et on garde sur soi un moyen de communication permanente.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LISTE DES RÈGLEMENTS ET DES CODES

CÉQ : Code de l'électricité du Québec

RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail

Les points identifiés en caractères gras doivent être traités en priorité. Reporter les points à corriger sur la fiche d'action prévue à cet effet.